

ALVÉA - T-PSO
Antipolo Les Tours

Alvéa

Une marque de
TotalEnergies
Borée Saint Chamille

46400 ST LAURENT LES TOURS
Tel : 05 45 34 15 46
Fax :

FACTURE
N° 17473

Vente de produits pétroliers et gaz au détail de la part de la
Société ALVÉA - T-PSO, 46400 ST LAURENT LES TOURS
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
SIREN 462 70 105 2

www.prestations-alvea.fr

GARE DES PORTES
33 IMPASSE DES ROSSIGNOLS

46270 BAGNAC SUR CELE

SIREN : 820371052

CLIENT
GARE
DES PORTES
2440 ROUTE DE SAINT JEAN
LAUZEDAL
46270
BAGNAC SUR CELE
N° CLIENT
DEFI
SCB/89829243
20/03/2025

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U.T.T.C.	P.U.N.T.	P.U. NET HT	MONTANT HT
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 15/07/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	2001,00 L			696,00 / 1000 L	1392,70

Produit P00972 :
L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé
pour des usages agricoles ou forestiers

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
CHEQUE	1 392,70	20	278,54	€ H.T. 1392,70 E
20j nets				€ T.V.A. 278,54 E
ÉCHÉANCE	09/04/2025			NET A PAYER 1671,24 E

- Flouil
- Carburants-Lubrifiants
- STATIONS ELAN-TotalEnergies CONTACT
- CARTES de TotalEnergies
- Gaz naturel-Electricité
- AdBlue®-CLEARNOX
- Pellets-Bûches
- Photovoltaïque-GIK
- Bornes Electricité

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :
- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.
IMPORTANT : Flouil domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié) interdits comme carburant au combustible

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

4941 B - N° TVA Intracom : FR32530667930

